



LA QUESTION SIAMOISE

I

Le moment nous paraît opportun pour donner ici un exposé sommaire de « la Question siamoise » et des phases par lesquelles elle a passé depuis le jour où le Gouvernement français crut devoir affirmer, autrement que par de platoniques protestations, les droits de l'Annam et du Cambodge sur les régions laottiennes que, ces dernières années, les Siamois avaient illégitimement occupées. Quelle qu'eût été la solution à intervenir (et heureusement nous savons qu'elle a été pacifique), nous arrivons à la fin d'une période bien déterminée, celle au cours de laquelle, le Siam ayant violé des territoires compris dans notre sphère d'action ou d'influence et refusé de les évacuer de bonne grâce, la France s'est vue obligée d'appuyer par la force les revendications que la seule diplomatie n'avait pas fait triompher, — sans toutefois se considérer comme en état de guerre, voire de représailles, vis-à-vis du Siam, quand elle réoccupait la portion du Laos sur laquelle les droits de nos protégés restent incontestables, et, pacifiquement ou les armes à la main, en écartait des envahisseurs, des intrus. Tant de faux bruits ont couru à ce sujet dans l'Indo-Chine française et ailleurs, tant d'absurdes allégations ont trouvé crédit, qu'il ne paraîtra pas inutile de publier un bref *memorandum* des faits accomplis. Bien entendu, nous supposerons nos lecteurs assez bien informés des choses indo-chinoises pour que nous n'ayons pas, au préalable, à réfuter les prud'hommesques affirmations de certains journaux : nous n'écrivons pas pour les gens qui confondent le Laos avec le Dahomey ; qui, jugeant nécessaire de se renseigner sur la question, interviewent le ministre de Siam à Paris, ou ses attachés, — demandent pour quel motif on n'a pas utilisé les services de l'armée cambodgienne, qui n'existe pas, — et reprochent amèrement au Gouverneur général ou au Sous-secrétaire d'Etat de n'avoir pas prévu « l'effervescence des tribus belliqueuses du Laos, ces sauvages à longs cheveux, comparables aux plus terribles Soudanais » (*sic*).

M. le Sous-secrétaire d'Etat avait décidé, d'accord avec M. de Lanessan, l'envoi sur le bief supérieur du Mékong, en amont de l'île de Khône, de deux canonnières démontables qui devaient être transportées, à travers l'île, sur une distance de 10 kilomètres. Le 18 mars, il invitait M. le Gouverneur général à assurer aussitôt que possible : 1^o le débarquement à Khône des canonnières démontées ; 2^o leur transport à travers l'île ; 3^o leur remontage et leur lancement sur le bief supérieur. Ces canonnières devant être livrées à Saigon

le 17 août, il n'y avait pas de temps à perdre, et le Département prescrivait : 1^o de relier au village de Khône le poste cambodgien de Sambor, par une ligne télégraphique ; 2^o d'établir dans l'île une équipe de travailleurs indigènes pour préparer la voie de transbordement ; 3^o de protéger cette équipe par l'installation d'un poste militaire à Khône. Stung-treng, se trouvant sur la ligne d'opérations, devait être également occupé. Le Gouvernement français se déclarait décidé à donner satisfaction à un fort courant d'opinion en mettant un terme aux empiétements des Siamois.

A la date du 21 mars, M. de Lanessan informait le Département qu'il restait quelques jours encore à Saigon, avant de partir pour Hué et le Tonkin, afin de surveiller toutes les mesures à prendre en vue de procéder à l'occupation de Stung-treng et de Khône, sans employer la force s'il était possible. Dès le 26 mars, M. le Gouverneur pouvait télégraphier : « Les troupes destinées à l'occupation de Stung-treng et Khône et le personnel de construction de la ligne télégraphique sont partis hier au soir ». Et il ajoutait : « Je prends des mesures pour l'occupation des postes siamois de l'Annam aussitôt que le moment me paraîtra favorable ». Comme on le voit, le Gouvernement n'avait pas perdu de temps.

Dès le 24 mars, M. Bastard, vice-résident au Cambodge, appelé à Saigon, avait été placé dans la position de mission et chargé par M. de Lanessan de la direction des affaires dans la région entre Sambor et Khône et de l'exécution des mesures destinées à couper court aux empiétements des Siamois sur la rive gauche du Mékong. Il devait être accompagné de cent tirailleurs annamites, commandés par le capitaine Thoreux auquel, sous sa propre responsabilité au point de vue technique, était confié le soin de procéder à l'occupation militaire des deux points indiqués et, généralement, des points que le représentant du Gouvernement jugerait nécessaire de garder. Ainsi que l'avait télégraphié M. de Lanessan au Département, « les troupes étaient placées sous l'autorité (et non sous le commandement) d'un administrateur, afin d'éviter autant que possible l'emploi de la force ». Ajoutons que la promptitude et la discrétion paraissant indispensables pour assurer le succès des opérations sans effusion de sang, le détachement du capitaine Thoreux avait été prélevé sur la compagnie de Sadec et directement embarqué sur le Mékong.

M. de Coulgeans, commis principal des postes et télégraphes, installé à Stung-treng depuis trois ans comme agent commercial et de renseignements, fut adjoint à M. Bastard pour l'aider de sa connaissance de ces régions et, plus spécialement, pour diriger la construction de la ligne télégraphique ; la sécurité des travailleurs devait être assurée par 30 miliciens cambodgiens détachés de Sambor.

M. Bastard reçut en outre les instructions suivantes : à Thbong-khla (en aval de Stung-treng), réduire à l'impuissance le poste de douanes siamoises ; — à Stung-treng, représenter au Kha-luong (mandarin siamois) qu'au nom du Gouvernement français et par ordre du Gouverneur général de l'Indo-Chine française un poste allait être installé, par leur envoyé, sur ce territoire où seule doit s'exercer l'autorité de la France ; — ne faire emploi de la force que

si les circonstances l'exigeaient impérieusement, et, dans ce cas, prescrire au chef du détachement de respecter les habitants et de chercher plutôt à réduire le Kha-luong et ses gens à l'impuissance qu'à les supprimer; — installer dans le logement même du Kha-luong, après son départ, une garde de surveillance suffisante pour assurer la sécurité générale; — monter avec le reste du détachement vers Khône et y opérer dans les mêmes conditions; — vu la situation de l'île, n'agir qu'après avoir réuni tous les renseignements et pris toutes les mesures de précaution afin que la sécurité de la marche, par terre ou par eau, ne fût pas compromise; — aussitôt installé à Khône, commencer les travaux préparatoires du transport des chaloupes; créer de Stung-treng à Sambor une route qui plus tard se continuera sur Kratié et sur Thu-dau-Mot.

Pendant que M. Bastard se dirigeait vers Stung-treng, dans les derniers jours de mars, le *Lutin* recevait l'ordre de rester à Bang-kok, en surveillance. Nous reviendrons sur les opérations d'ordre maritime.

M. le Gouverneur général tenait avant tout à ce que notre occupation se fit avec autant de modération que de dignité, sans violences inutiles, à ce qu'elle eut, en un mot, tous les caractères d'un acte de propriété accompli au grand jour par une nation puissante qui use de ses droits à l'heure qui lui convient, mais n'abuse pas de sa force. C'est pour cela que, confiant la direction des affaires à un résident civil, il avait donné à cet agent les instructions que nous avons résumées plus haut. De son côté, M. le général Pernot avait donné des instructions conformes au capitaine Thoreux.

II

Stung-treng et Khône furent occupés, à trois jours de distance, sans effusion de sang et dans les conditions prévues par le Gouverneur général:

Le 1^{er} avril, à 9 heures du matin, MM. Bastard, Thoreux et de Coulgeans, et le détachement, après avoir remonté le Mékong sur des pirogues, débarquaient à Stung-treng et se rendaient, sans armes ni escorte, chez le Kha-luong, qui venait les recevoir au seuil de son domicile. M. Bastard lui parla conformément aux instructions reçues et invita ce fonctionnaire à quitter la place avec ses gens. A 4 heures après-midi, après avoir tenté sans succès plusieurs essais de tergiversations, le Kha-luong se décidait à passer sur la rive droite avec son escorte, dont l'armement comptait une centaine de fusils. Les Siamois auraient donc pu résister, au moins quelques heures; mais la rapidité de notre action les avait surpris et l'attitude énergique et habile des agents français leur en avait imposé. Aussitôt après leur départ, le drapeau français fut arboré sur l'ancienne demeure du Kha-luong; on travailla à organiser un camp et à le mettre en état de défense; — cependant M. Bastard convoquait les mandarins et notables de Stung-treng qui, un moment disparus avec les habitants, s'étaient empressés de revenir dès que les Siamois eurent quitté la place; il leur fit part de notre résolution d'occuper le pays, leur exposa les

intentions bienveillantes et protectrices de la France à leur égard, et les char-gea de rassurer la population. Une heure après, tous les habitants avaient regagné leur domicile et fraternisaient avec les tirailleurs annamites.

Le 2 avril au matin, M. Bastard et le détachement du capitaine Thoreux se portaient rapidement dans la direction de Khône, laissant à Stung-treng 50 hommes sous les ordres du lieutenant Moreau. Le 5 avril, à 5 heures du matin, on débarquait sans incident à la pointe sud de l'île. Après avoir suivi pendant six kilomètres un sentier très peu praticable en pleine forêt, nos gens rencontraient vers 7 heures des guides soi-disant envoyés par le Kha-luong de l'île de Kong, descendu à Khône pour faire aux Français les honneurs de « cette dépendance de sa province ». Cependant on atteignait une clairière où vingt Siamois, la garnison du village de Khône, surpris au moment où ils tentaient de construire une barricade, et ne pouvant lutter contre nos troupes, se contentaient de leur porter les armes et de les accompagner au village. Dès 9 heures, le Kha-luong était parti, cédant à la première injonction de M. Bastard, et le drapeau français flottait sur sa demeure. On s'occupa aussitôt de fortifier le poste et de rassurer la population indigène qui, tout d'abord, se montra gagnée à notre cause. Le même jour, M. de Coulgeans descendait vers Sambor pour commencer la pose de la ligne télégraphique ; le 2 mai, c'est-à-dire en vingt-trois jours de travail, la communication était établie, sur un parcours de 100 kilomètres, de Sambor à Stung-treng.

Le 6 avril, le Pra-pit-Cha de Kong, deuxième commissaire des provinces de l'Ouest, se rendait à Khône pour remettre à M. Bastard une protestation écrite, en son nom personnel, et se retirait aussitôt après cette formalité accomplie. Les travaux d'installation du poste furent rapidement poussés, avec le dévoué concours des habitants ; et quelques jours après, MM. Bastard et Thoreux, laissant le commandement de l'île au lieutenant Pourchaut, arrivé sur ces entrefaites avec un renfort de 50 tirailleurs, redescendaient à Stung-treng.

Le représentant de la France se mit aussitôt en relations suivies avec les mandarins indigènes, notamment avec le Châu-muong, gouverneur laotien de la province, agent dont le dévouement lui parut assuré. Cet agent abolit, sur les instructions de M. Bastard, les droits de douane induement établis par les Siamois ; un petit poste de Laotiens fut placé sur la rive gauche, à Thbong-khla, que les douaniers Siamois avaient évacué sans attendre les injonctions de notre représentant ; ce poste était destiné à surveiller le fleuve et faciliter les ravitaillements. En même temps, une proclamation, répandue dans le pays par les soins du Châu-muong, rassurait sur nos intentions la population indigène.

Malgré les bruits alarmants que des agents siamois essayèrent de répandre, aucun incident ne fut à signaler dans les débuts. Dans un rapport du 5 mai, M. Bastard constatait la tranquillité du pays ; de son côté, M. Pourchaut signalait que la situation dans l'île restait excellente ; la population travaillait avec ardeur à élargir la voie de transbordement, pour le passage des canonnières ; mais son insuffisance numérique rendait nécessaire l'envoi de coolies cambodgiens ou annamites. M. Bastard descendait à Saigon pour en assurer le recrutement et traiter certaines questions avec le Lieutenant-Gouverneur.

Sur ces entrefaites, des rumeurs alarmantes furent répandues, à Saigon d'une part, en France de l'autre. A Saigon, on annonçait que les postes de Stung-treng et de Khone étaient menacés et risquaient d'être enlevés par les Siamois ; on ajoutait même qu'une frégate siamoise était partie de Bang-kok avec la mission de bombarder la capitale de la Cochinchine ; et, bien qu'on ignorât l'origine de ces bruits, bien que d'ailleurs on n'y ajoutât guère créance, les autorités françaises, désireuses de rassurer l'opinion publique parfois trop facile à s'émouvoir, se précautionnaient contre toutes éventualités et mettaient la rivière et la ville en état de défense. Des bruits plus alarmistes encore se répandaient à Paris, mis en circulation par des dépêches d'origine siamoise : trois officiers français auraient été tués par les belliqueuses peuplades du Laos ; M. Bastard lui-même aurait été massacré. Cette dernière nouvelle était même donnée dans des termes si précis que, quelques jours après que M. Bastard fût remonté à Stung-treng, M^{me} Bastard, mère de ce fonctionnaire, télégraphiait au Résident supérieur du Cambodge pour demander si réellement son fils avait péri. — En Indo-Chine, cependant, on ne recevait aucun écho des fausses nouvelles répandues dans la Métropole : on ne les connut même que par les dépêches de France qui sollicitaient des renseignements. En réalité, toutes ces rumeurs étaient controuvées : il eût été bien difficile que trois officiers eussent rencontré la mort au Laos, puisque deux seulement s'y trouvaient, MM. Thoreux et Pourchaut, — le lieutenant Moreau ayant dû redescendre, fortement éprouvé par les fièvres ; pour M. Bastard, depuis qu'il avait rejoint son poste, dans les conditions que nous indiquerons ci-après, il communiquait journellement avec le Gouvernement général. Deux faits seulement finirent par se dégager : la capture du capitaine Thoreux, qui était monté vers Khône avec un convoi de vivres et trois tirailleurs d'escorte, tant le pays lui semblait sûr ; et l'investissement de l'île. Nous ne reviendrons pas sur la captivité du capitaine : rappelons toutefois que le Gouverneur général, pour y mettre un terme, ne négligea aucune démarche, et que M. Thoreux a été enfin remis en liberté, le mois dernier.

Pendant que des télégrammes alarmistes étaient lancés de Bang-kok, sans doute en vue de décourager le Gouvernement de la République et de l'amener à renoncer à la revendication de nos droits sur les territoires de la rive gauche du Mékong, les représentants du Siam à Paris inondaient les journaux français de faux renseignements sur l'état d'esprit des habitants des régions occupées par nous, et faisaient dire que leur gouvernement n'était pour rien dans le blocus et l'attaque de Khône, non plus que dans l'enlèvement du capitaine Thoreux ; tous ces incidents étaient le fait des Laotiens ; et des journaux, insuffisamment cuirassés de méfiance, reproduisaient à l'envi les plus fantastiques « informations » imaginées par nos adversaires, sur les terribles Laotiens, qu'on représentait comme nos ennemis acharnés ; tandis qu'en réalité, — et cela ressortira nettement au cours de ce récit — nous n'avons trouvé au Laos que des populations extrêmement timides, impatientes de se dégager du joug siamois, mais incapables de prendre une initiative et de repousser sans notre appui les petits mandarins qui, loin de Bang-kok et du contrôle de leurs chefs, se faisaient haïr par leur rapacité

et par des vexations continues exercées contre les indigènes ; ces derniers, on le verra, nous ont accueillis partout avec la plus vive et sincère satisfaction.

Il convient en outre de bien insister sur ce fait significatif : aucune des ridicules nouvelles répandues à Paris ne fut lancée dans l'Indo-Chine française, où tout le monde en aurait ri ; on voulait provoquer en France un mouvement d'opinion, et on craignait que des démentis catégoriques et probants ne partissent d'ici assez tôt pour éclairer utilement l'opinion publique sur le jeu de nos adversaires.

Dès que furent connus l'enlèvement de M. Thoreux et le blocus de Khône le Gouverneur général, d'accord avec le Général en chef, fit partir de Saigon, sous le commandement du capitaine Adam de Villiers, les troupes nécessaires pour parer à toute éventualité. M. Bastard, bien que très fatigué par les fièvres, se joignait à la colonne pour regagner son poste. Par suite des difficultés de la navigation et du petit nombre des pirogues disponibles, la colonne n'arriva à Khône que le 22 mai. En aval de la pointe sud de Kasdam, île accolée à celle de Khône, nos troupes avaient dû, à cause des courants, débarquer momentanément sur la rive droite pour éviter le feu des Siamois et pour battre deux forts situés l'un au milieu de Kasdam, l'autre sur la pointe sud de Khône. L'opération, commencée à 4 heures du soir, était terminée à 5 heures ; les Siamois s'ensuyaient des fortins et regagnaient leurs embarcations échouées entre les deux îles. Le 23 au matin, la colonne entrat dans notre fort de Khône qui, grâce au sang-froid de M. Pourchaut, avait résisté à plusieurs attaques au cours desquelles nous avions eu trois blessés, mais les Siamois avaient été fortement éprouvés. Dans la soirée, une reconnaissance délogea les Siamois d'un poste placé à la pointe nord de l'île, et Khône était entièrement à nous. Nous y occupions trois forts : un au centre avec 50 européens et 100 tirailleurs, un au nord et un au sud avec chacun 50 tirailleurs ; 100 hommes gardaient Stung-treng, et le commandement massait des troupes de réserve à Pnom-penh et à Kratié. Néanmoins, le Gouverneur général se préoccupait de la possibilité de diminuer, le plus tôt possible, les effectifs européens et annamites, sérieusement maltraités par la fièvre dans ces régions malsaines ; il prescrivait la formation de milices cambodgiennes, et surtout laotaines, et prévoyait du reste que la présence de nos chaloupes sur le bief supérieur permettrait de rappeler une bonne partie des troupes. Malheureusement la réfection de la voie de transbordement n'avancait pas vite, la population de Khône étant peu nombreuse ; d'autre part, les coolies cambodgiens refusant d'aller travailler au Laos, il était indispensable de recruter des Annamites, et cela prenait un temps précieux.

Cependant on signalait de Pnom-penh que, sur divers points, les autorités siamoises de la frontière organisaient de petites bandes pour les lancer sur les provinces cambodgiennes ; la province de Thpong était inquiétée par des malfaiteurs ; notre ministre à Bang-kok fut avisé de ces menées par M. de Lanessan.

Sur le Mékong nous faisions évacuer, au même moment, les îles situées entre Khône et la rive gauche, afin d'assurer la pose du fil télégraphique reliant Khône à Stung-treng. Le plus souvent il suffisait de quelques coups de canon

pour déloger, sans que nos hommes courussent le moindre risque, les Siamois, qui se retriraient en amont pour se masser et se fortifier dans les îles au-dessus de Khône : cela n'empêchait pas la cour de Bang-kok d'assurer à notre ministre des affaires étrangères qu'elle était restée étrangère à la résistance de Khône comme à l'enlèvement de M. Thoreux.

Rappelons brièvement les opérations :

Le 14 juillet, le capitaine Adam de Villiers enlevait les forts Siamois des îles de Don-than et Ta-phum, situées entre Khône et la rive gauche, ainsi qu'un fort installé sur la rive gauche. Un tirailleur annamite était tué dans l'affaire ; mais les Siamois perdaient beaucoup de monde.

Le 17 juillet, la ligne télégraphique atteignait Khône.

Le 19, les îles Don-dua et Don-ngo tombaient en notre pouvoir ; le 20, nos troupes s'emparaient encore de la grande île de Don-son, où les Siamois s'étaient concentrés. A ce moment toutes les îles étaient en notre possession ; depuis le début des opérations les Siamois avaient eu 500 hommes hors de combat, dont 200 tués ; ils laissaient entre nos mains 33 prisonniers, 50 fusils, et 1 canon.

Mais cela ne suffisait pas pour assurer la navigation de nos canonnières sur le bief supérieur du Mékong. M. le lieutenant de vaisseau Simon, mis depuis le mois d'avril à la disposition du Gouverneur général pour commander les deux canonnières à lancer, s'était rendu à Khône pour étudier la question du transbordement. Ses rapports et télégrammes signalaient que le rapide de Keng-Kune, au-dessus de Khône, pourrait peut-être ne permettre le passage qu'aux hautes eaux et, pendant la saison des eaux basses, retenir loin de notre poste les canonnières qui seraient montées plus haut, et qui risqueraient de se trouver dans une situation critique ; M. Simon concluait à la nécessité d'occuper l'île de Kong qui, grande et relativement peuplée, serait une base d'opérations politiques et militaires extrêmement sûre et préférable à Khône. Du reste, rien ne consacrerait mieux notre suprématie que l'occupation de ce territoire qui a toujours été le centre administratif des Siamois pour ces régions. M. de Lanessan, approuvant cette manière de voir, en informait le Département, et faisait procéder à tous les préparatifs nécessaires en vue de l'occupation de Kong, qui se trouve à une portée de canon de Don-son. Cette opération devait être accompagnée de l'enlèvement de quelques postes Siamois établis sur la rive gauche, en face de Kong, et suivie de l'occupation de Siem-pang et d'Attopeu qui sont en communication directe avec ce point. En attendant l'arrivée de M. le colonel de Beauquesne, qui devait diriger les opérations, M. Adam de Villiers exécutait le 22 juillet une reconnaissance dans le nord de Don-son, vers le fort de Solovien, situé sur la rive gauche. Il signalait en outre l'excellente impression produite par la prise de Don-son ; dans cette île, plus de 400 Laotiens rentrèrent, au lendemain de notre occupation, demandant à construire des villages sous notre protection. Les opérations ont été interrompues par l'acceptation de l'ultimatum signifié depuis à la cour de Bang-kok (1).

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, l'occupation de la grande île de Kong a été décidée, avec le consentement de la Cour de Siam, et est effectuée à l'heure actuelle.

En même temps le gouvernement s'occupait de faire exécuter à l'embouchure du Meï-nam des manifestations navales et décidait l'envoi à Saigon d'un bataillon de la Légion — 700 hommes environ — qui devaient s'embarquer, partie à Toulon le 10 juillet, partie le 23 à Marseille. Au cas où des opérations de guerre eussent été décidées contre le Siam, le commandement pouvait en outre, sans inconvénient, détacher des provinces de Cochinchine de 800 à 1000 hommes, dont 4 ou 500 européens. Nous allons maintenant revenir en arrière pour rappeler les faits principaux de notre action contre les Siamois à l'ouest des provinces annamites.

III

Les Siamois, depuis sept ans, poursuivaient leur marche vers l'Est, occupant des territoires tributaires de la cour de Hué, puis la région du Tran-ninh, puis les huyèn de Cam-mon et Cam-cat, s'avancant toujours vers la côte, et ne daignant pas même nous faire connaître quelle limite ils imposeraient à leur occupation. Le Gouvernement annamite, très préoccupé de ces faits, s'étonnait à juste titre de notre excessive indifférence et de notre inaction.

Dès que M. de Lanessan connut les vues du Département au sujet de Stung-treng et de Khône, il comprit la nécessité, comme conséquence de cette occupation, de provoquer l'évacuation des postes établis par les Siamois dans les montagnes de l'Annam, postes qui, surtout ceux de Cam-lo et Cam-mon, fermaient les deux meilleures voies d'accès vers le moyen Mékong. Sur ses ordres et avec l'assentiment du Gouvernement français, il fut procédé en secret à toutes les mesures préparatoires, dans les provinces de Quang-tri, Ha-tinh et Nghe-ân ; ainsi, dans le Quang-tri, les effectifs de milice durent être renforcés, et la Cour prit à sa charge la moitié des frais de solde et d'entretien. Par lettres officielles en date du 23 et du 26 avril, M. Dufrénil, vice-résident à Quang-tri, et M. Luce, résident du Nghe-Tinh, furent placés en situation de mission et reçurent des instructions analogues à celles qu'avait reçues M. Bastard, inspirées du même esprit : n'user de la force qu'à la dernière extrémité, mettre les Siamois de chaque poste dans l'impossibilité de nuire plutôt que les supprimer, les soumettre aux mesures de précaution nécessaires pour qu'en se retirant ils ne pussent prévenir d'autres postes ou s'adjoindre à leurs garnisons ; s'entourer de tous les renseignements pour n'avancer qu'à coup sûr ; rassurer les indigènes ; leur apparaître en protecteur bienveillant, respecter leurs mœurs et croyances, éviter toute vexation. L'objectif principal du Gouverneur général était de nous assurer immédiatement la libre jouissance des deux plus importantes voies d'accès entre la côte d'Annam et le Mékong. L'une part de Quang-tri, au nord de Hué, suit en partie la route mandarine jusqu'à Cam-lo, puis se dirige vers notre poste d'Ai-lao, en utilisant en partie la vallée de la rivière de Cam-lo, traverse le plateau de la chaîne annamitique, passe par Ho-sang en suivant la vallée de la Tche-pon, affluent du Se-bang-Hien, par Muong-pinh et Song-kon, et, par la vallée du Se-bang-Hien, atteint

le Mékong en face de Kemmarat. C'est sur cette route que les Siamois, tenant par dessus tout à sa possession, avaient échelonné le plus grand nombre de postes et que notre effort devait être le plus considérable; c'est la voie qui conduit le plus directement et le plus commodément au grand fleuve; et, comme elle est aussi la plus voisine de Hué, en écartant les Siamois nous ne pouvions manquer de donner une satisfaction immédiate très grande à la Cour et au peuple annamite. C'est M. Dufrénil, vice-résident à Quang-tri, que M. le Gouverneur général chargea de cette opération. Il devait, en outre des instructions résumées ci-dessus, organiser des postes pour asseoir solidement notre influence dans la région, et étudier le tracé de la route à établir entre Ai-lao et Kemmarat.

M. Luce, résident du Nghe-tinh, devait agir plus au Nord; chasser les Siamois de Cam-mon, leur principal centre administratif, et étudier le tracé de la route à établir sur l'autre voie d'accès vers le Mékong. Celle-ci, partant de Vinh, arrive à Ha-trai par la vallée du Ngan-sho, à Na-pé par la vallée du Nam-sao, et atteint Cam-mon et Ken-kiec; de ce dernier point, on peut aller, soit, en remontant au Nord, dans le Tran-ninh (cette voie n'est presque pas suivie), soit, en descendant par la vallée du Nam-hin-Boun, vers Hou-ten et Saniaboury.

Le 29 avril au matin, M. Dufrénil atteignait Ai-Lao, avec M. l'inspecteur Garnier, commandant un détachement de miliciens; le même jour, ils arrivaient au poste siamois de Ho-sang où se trouvait un mandarin civil qui évacua le poste sans difficultés et consentit à accompagner notre agent jusqu'à Na-bon et, de ce point, à regagner le Mékong. Le 2 mai, M. Dufrénil forçait le lieutenant siamois commandant le poste de Na-bon, et ses hommes, à se retirer vers le Mékong, avec le mandarin de Ho-sang qui s'y était engagé par écrit.

Le 4 mai, M. Dufrénil, s'écartant provisoirement de la route de Muong-pinh, arrivait à Xuong-thanh, siège du gouverneur siamois (Chau-khun) de la région; l'attitude énergique de nos hommes intimida la garnison de ce poste important qui n'essaya pas de résister. Le Chau-khun, mandarin d'un haut grade, très redouté dans le pays, dut se résoudre à accompagner M. Dufrénil jusqu'à Muong-pinh et à prescrire par écrit aux garnisons des postes de la région de se replier jusqu'à ce point. La joie des Laotiens fut très vive; la population s'empressait de renseigner exactement notre agent, de lui témoigner sa gratitude pour le départ des Siamois, et du Chau-khun en particulier que déjà ses serviteurs indigènes refusaient de suivre.

Le 8 mai, M. Dufrénil arrivait à Muong-chanh et, admirablement accueilli par la population, ne trouvait dans le poste que le fils du Chau-khun et 8 Siamois; les autres soldats, des Laotiens, avaient déserté; leurs armes, 21 fusils, qu'ils avaient cachées dans le village, furent remises par les habitants à notre agent; et, le soir même, les déserteurs reprenaient, enchantés de ne plus être réquisitionnés pour le service militaire. Les Siamois grossirent le convoi qui suivait M. Dufrénil vers le Mékong. Partout, sur la route de Muong-pinh, les habitants se plaignaient des impôts et des réquisitions dont on les avait accablés depuis quatre ans, et ne cachaient pas leur joie d'être délivrés enfin de ce « cauchemar Siamois ».

Le 13, M. Dufrénil atteignait Muong-pinh où l'attendait le mandarin de Ho-sang ; le lieutenant de Na-bon était déjà parti vers le Mékong. Les habitants et le chef du Chau vinrent au-devant de nos hommes, leur promettant un concours absolu. Trois jours après arrivait un renfort, 100 hommes de garde civile. M. Dufrénil, laissant une garnison de 130 miliciens, commandée par un garde principal, repartit le 17 avec 300 hommes, accompagné par le chef laotien du Chau et emmenant vers le fleuve le Chau-khun et son fils, le mandarin de Ho-sang, et 50 sous-officiers ou soldats du Siam ; cent trente-cinq indigènes enrôlés par les Siamois avaient été rendus à leurs villages.

Le 22 mai, notre agent trouvait à Muong-phong un mandarin siamois et 300 hommes, dont 200 Laotiens de la région du Song-khone ; il compta 236 fusils à pierre, tous chargés. Le mandarin ayant essayé de tergiverser, M. Dufrénil n'eut aucune peine à se faire remettre les fusils des Laotiens ; ce fut même sur la demande de ces hommes ! — et les Siamois évacuèrent vers le Mékong. Le chef laotien du Chau, vieillard très respecté, et son fils, vinrent affirmer qu'ils relevaient de S. M. le Roi d'Annam et exprimèrent en termes touchants leur gratitude au Gouvernement français qui les délivrait des odieux Siamois.

Le 26 mai, M. Dufrénil atteignait le Mékong, en face de Kemmarat, au village de Na-pra, dont les Siamois avaient entraîné les habitants sur la rive droite, après avoir incendié leur cases. Le drapeau français fut arboré, bien en vue de Kemmarat. M. Dufrénil signifia aux Siamois que sa mission s'arrêtait à la rive gauche, sur laquelle la France affirmait sa souveraineté, et les renvoya sur la rive droite. De Cam-lo à Kemmarat, il ne restait plus un Siamois.

Dépoussé ce jour, M. Dufrénil est revenu à la côte après avoir fait les premières études du tracé de la route à établir entre Cam-lo et le Mé-kong, et avoir organisé un centre administratif à Muong-pinh où M. l'inspecteur Garnier s'est installé comme chef de poste.

M. Luce, dans sa mission sur les routes qui mènent vers le Tran-ninh et vers Houten, n'a eu affaire qu'à un seul poste important, celui de Cam-mon. Depuis trois ans il n'ignorait pas avec quelle impatience les Laotiens supportaient le joug siamois, et souvent il avait reçu leurs doléances à Vinh. Ils affirmaient même qu'ils se délivreraient tout seuls s'ils étaient assurés d'être ensuite protégés de façon permanente contre un retour offensif.

Notre agent partit le 16 mai, avec une centaine de miliciens, de Na-pé, notre poste extrême ; le surlendemain il arrivait à Cam-mon, escorté d'un grand nombre d'habitants depuis Na-pé, et reçu avec enthousiasme par la population ; tous les villages des huyèns de Cam-mon et Cam-cat envoyaient des notables pour exprimer leur reconnaissance et leur dévouement au Protectorat qui les délivrait des Siamois. M. Luce invita le Chau-khun siamois à évacuer son poste ; ce fonctionnaire s'y refusa, alléguant qu'il attendait les ordres de son gouvernement. M. Luce, ayant arboré le drapeau français et interdit toute communication des indigènes avec le commissaire siamois, crut devoir patienter quelques jours ; le 22 mai, sur l'ordre du Gouverneur général qui voyait de graves inconvénients à toute temporisation, il réclama l'évacuation immédiate. Le Chau-khun consentit à partir, le 25 au matin, pour Ken-kiec

et Houtèn, escorté par M. Grosgurin, inspecteur de garde civile chargé de l'étude des routes et une vingtaine de gardes civils. Son armement — soit 80 fusils de divers modèles — fut provisoirement confisqué.

On sait de quelle abominable trahison M. Grosgurin fut victime le 5 juin, assassiné avec ses hommes par surprise, quoi qu'en aient dit certains journaux anglais ou siamois, quand, malade, presque mourant, il causait amicalement avec le mandarin de Cam-mon qui avait fait venir secrètement de Houtèn 200 Laotiens armés de fusils.

Le Chau-khun avait en apparence donné une sincère adhésion aux mesures décidées par M. Luce pour le faire conduire au Mékong, sous l'escorte de M. Grosgurin qui devait à la fois le surveiller, et le protéger au besoin contre les indigènes, très hostiles à ce fonctionnaire siamois. Partis le 26 mai au matin, ils atteignaient Ken-kiec le 30 au soir. Dès le 29 mai, M. Grosgurin était tombé malade, pris de fièvre et de vomissements ; quand il arriva à Ken-kiec, il était très abattu et ses hommes craignaient de le voir mourir. Profitant de son abattement, le Chau-khun fit venir secrètement de Hou-ten 200 Siamois ou Laotiens armés des fusils et commandés par trois officiers siamois ; ils arrivèrent à Ken-kiec dans la matinée du 5 juin. Le Chau-khun, suivi de ces hommes, se rendit à la case occupée par M. Grosgurin qui se leva pour lui parler. Après un instant de conversation, M. Grosgurin rentra chez lui ; les officiers et le Kha-luong, tous armés, l'accompagnèrent, tandis que leurs hommes entouraient la case et serraient de près nos gardes civils. Ceux-ci, par une instinctive défiance, avaient saisi leurs fusils et se tenaient sur la défensive. M. Grosgurin leur défendit de tirer et leur commanda de déposer leurs armes : « Les Siamois, ajouta-t-il, viennent pour causer et non pour se battre. » Quelques minutes après, pendant la conversation, le Chau-khun, ou peut-être un des trois autres officiers, le tua d'un coup de revolver tiré à bout portant en pleine figure ; aussitôt les soldats siamois se jetèrent sur nos hommes pour les désarmer. Dans ces conditions, la résistance était impossible ; nos gardes civils furent massacrés ; quatre seulement, et un boy annamite, purent s'évader pendant que les Siamois incendaient la maison : ces hommes, sans armes, purent bien accueillis dans tous les villages et, secourus et protégés par les indigènes, parvinrent à gagner nos postes.

N'oublions pas de rappeler ici l'héroïque conduite de nos petits gardes civils qui, presque tous, sont tombés pour notre cause, mais qui du moins, on le sait aujourd'hui, sont tombés en braves et ont fait payer cher aux traîtres leur trahison : Grosgurin tué, quelques gardes civils purent défaillir avant d'être rentrés de leur surprise première ; mais d'autres réussirent à garder leurs armes et se battirent en vieux soldats et en désespérés : quand le dernier des survivants fut tué à son tour, alors seulement les Siamois purent s'emparer des fusils ; mais 50 de nos adversaires, morts, gisaient sur le sol : nos seize miliciens, avant de mourir, avaient su se venger par leurs propres mains. Nous sommes assurés que le Gouvernement n'oubliera pas les familles de ces braves gens.

M. Luce, gravement éprouvé par les fièvres, dut regagner la côte à la fin de juin, laissant ses pouvoirs à M. l'inspecteur Soler qui est installé à

Cammon et organise administrativement la région. Les pluies torrentielles qui pendant trois mois rendent ces régions impraticables n'ont pas encore permis d'occuper le pays jusqu'au Mékong.

IV

Quelques mots sur les opérations dans le golfe de Siam.

Nous étions installés à la pointe Sa-mit, depuis environ deux ans : Le 13 juin, sur l'ordre de M. de Lanessan, l'île Sa-mit fut occupée, et un poste installé sur son territoire ; une canonnière siamoise s'en approcha le 15 et, sans s'arrêter, détacha une embarcation, montée par six hommes, qui se dirigea vers l'île, probablement pour l'occuper. Notre poste, après l'avoir invitée inutilement à ne pas avancer, tira sur l'embarcation qui aussitôt s'éloigna. Les îles Kong et Kong-salem furent également occupées par nous le 17 et le 18 juin. Kong-salem peut avoir quelque importance, parce qu'elle possède avec la baie de Saracen un port naturel et très sûr. Aucun incident ne s'est produit depuis ce moment.

Quant aux opérations navales, on sait comment M. le contre-amiral Humann, appelé de Hong-kong pour les diriger, a envoyé dans les eaux du Siam l'aviso *l'Inconstant* et la *Comète*, canonnières de haute mer, rejoindre le *Lutin*, et par quel brillant fait d'armes ces bateaux ont forcé les passes de Paknam, sous le feu des forts et des navires siamois, et monté jusqu'à Bang-kok.

Le 13 juillet, arrivés devant la barre du Mei-nam, ils la franchirent vers 6 heures du soir ; peu après, sans avis préalable, ils reçurent deux salves successives de huit pièces de gros calibre armant les forts de l'entrée. L'*Inconstant* et la *Comète* ripostèrent vigoureusement en se pavoisant aux couleurs nationales. Un peu plus loin, et rangés des deux côtés de la passe étroite ménagée dans l'estacade, ils trouvèrent 7 navires ennemis. Lancés à toute vitesse, nos bâtiments reçoivent la bordée des 7 navires, tandis qu'une torpille fait explosion en avant de l'*Inconstant* et qu'un obus brise un canot et blesse trois hommes ; le feu de mousqueterie tue deux canonniers à bord de la *Comète*. La passe est franchie.

L'Inconstant, cherchant à éperonner le navire siamois *Coronation*, arrache son mât de pavillon. La nuit est devenue très noire. Le fort de Paknam ouvre le feu, mais sans effet ; nos bâtiments, franchissant tous les obstacles, viennent mouiller à 9 heures devant la Légation de France, sans avoir aucune avarie grave dans la coque. L'ennemi a perdu trente hommes ; le nombre de ses blessés est indéterminé.

Le même jour, la chaloupe le *J.-B.-Say*, faisant le service régulier postal entre Saigon et Bang-kok, était pillée et coulée dans le Mei-nam par des Siamois, et son équipage maltraité.

Ces faits et l'attentat de Ken-kiec indiquèrent au Gouvernement français la nécessité de résoudre sans retard la question siamoise, en obligeant nos adversaires à renoncer à leur politique de duplicité et d'interminables tergiversations.

Aussi le gouvernement français adressa-t-il un ultimatum à la cour de Siam, — ultimatum très modéré, puisqu'il exigeait seulement l'acceptation des conditions suivantes :

- 1^o Reconnaissance de nos droits sur la rive gauche du Mékong;
- 2^o Indemnité aux familles de M. Grosgurin et des miliciens tués en trahison;
- 3^o Dépôt d'une somme de 3 millions de francs, pour garantir l'exécution des conditions précitées.

La cour de Bangkok n'ayant pas accepté l'ultimatum dans les délais indiqués par notre Gouvernement, la division navale du contre-amiral Humann établit un blocus à l'embouchure du Mei-nam et sur les côtes siamoises; en même temps, M. le Général Duchemin quittait le Tonkin pour aller prendre à Saigon la direction d'opérations militaires contre Battambang.

La cour de Bangkok dut abandonner ses tergiversations accoutumées, et céder enfin: elle accepta un nouvel ultimatum dont les conditions, plus dures que celles du premier, lui imposent:

- 1^o L'occupation par la France de Chantaboun jusqu'à entière évacuation par les agents siamois de la rive gauche du Mékong;
- 2^o L'interdiction au Siam d'entretenir des forces militaires à Battambang, à Siem-réap, et généralement d'établir des postes fortifiés à moins de 25 kilomètres de la rive droite du Mékong;
- 3^o L'interdiction à ses navires armés de circuler dans le grand Lac et sur le Mékong.

Ces deux dernières conditions, très sages, ont pour objet d'éviter, sur le Mékong et dans les eaux du Lac, toute possibilité de conflit entre les agents des puissances contractantes.

